

Cohabiter avec le castor – expériences, défis, perspectives

Construire avec le castor. Mise en œuvre dans la pratique sur les cours d'eau du canton de Berne

Jörg Bucher, responsable Aménagement des eaux, Office des ponts et chaussées du canton de Berne / arrondissement d'ingénieur en chef III, e-Mail: joerg.bucher@bve.be.ch

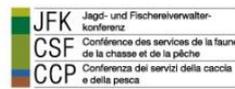
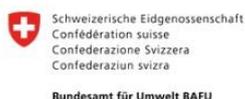
Dans le canton de Berne, la population de castors n'a cessé de croître au cours des dernières années. Si son expansion passe presque inaperçue et s'est longtemps limitée aux cours d'eau importants, la situation a changé au début du nouveau millénaire: depuis, les animaux prennent toujours davantage pied dans des cours d'eau de moindres dimensions, encore inoccupés à ce jour. Ce phénomène débouche sur une présence accrue du castor dans des zones que l'homme exploite de manière intensive, menant inévitablement à une intensification des conflits.

Afin de pouvoir réagir à temps, le canton de Berne a élaboré en 2007 déjà un plan «castor». L'objectif principal en est la conservation et la protection des populations existantes, la promotion de l'expansion naturelle du castor dans les régions du canton de Berne qui s'y prêtent, de même que la prise en compte de la problématique liée aux dégâts. Ce dernier aspect n'est pas seulement réglé sur le plan du dédommagement en cas de dégâts, on vise également à prévenir les conflits en amont déjà. L'objectif est que l'«argument castor» débouche sur des mesures pour améliorer son habitat, et que l'on tienne compte de la prévention des dégâts pour tous les projets d'assainissement ou autres.

Lors de la réalisation de projets d'aménagement des cours d'eau, on s'en tient dans la mesure du possible à ce principe. Sur le cours de l'Önz, près de Heimenhausen, les conflits entre castors et agriculteurs (huttes de castors jusque dans les zones cultivées) ont pu être résolus par la mise en place d'un espace destiné aux eaux surdimensionné, au lieu d'utiliser des constructions en dur. Il est dès lors possible de tolérer sans problème la dynamique du cours d'eau et les travaux du castor. A Wengi, au Sptiellgraben, il n'était pas possible de déplacer les infrastructures existantes hors de l'espace destiné aux eaux: pour protéger le complexe, on a disposé des grillages au sol. Par ailleurs, à des endroits appropriés, on a mis à disposition des castors des aides initiales à la construction de leurs huttes. A Orpond, pour prévenir les conflits avec l'agriculture induits par le refoulement de l'eau dans le système de drainage, le ruisseau a été séparé du drainage existant et raccordé à un tuyau collecteur placé parallèlement au cours d'eau.

Outre les mesures structurelles, on encourage aussi les mesures organisationnelles. En collaboration avec la personne responsable de l'aménagement des cours d'eau, le garde-faune et l'ingénieur hydraulique, on a défini dans un «plan castor» local où le castor pouvait déployer son activité sans être dérangé. Dans les secteurs du cours d'eau où les objectifs de protection sont élevés et s'étendent jusqu'au rivage, on réglemente de manière exhaustive comment gérer les barrages de castor: parfois, il suffit d'en limiter la hauteur, parfois, il faut les démanteler entièrement.

Veranstaltet von



Mit freundlicher Unterstützung von